

INVITATION PRESSE

Journée de la sécurité routière au travail : la préfecture et la CCI Charente Formation mobilisées pour la sécurité des salariés et employeurs

Angoulême, le 17 mai 2021

Les journées de la sécurité routière au travail se tiennent partout en France du 17 au 21 mai 2021. Les accidents de la route sont la première cause de mortalité dans le cadre du travail et se traduisent chaque année par près de 4 millions de journées de travail perdues ; une accidentalité qui touche au quotidien employeurs et salariés.

En Charente, la préfecture et la CCI Charente Formation se sont associées autour d'une journée d'actions en destination des jeunes, apprentis et personnels du campus d'Angoulême. Tout au long de l'après-midi, des ateliers de prévention et de sécurité routière seront proposés pour sensibiliser les usagers de la route aux risques de l'alcool, des stupéfiants, du non-port de la ceinture de sécurité (testochoc) et de l'utilisation de distracteurs de conduite.

Vous êtes cordialement conviés à cette action conjointe, en présence de la directrice de cabinet de la préfète, Cindy Léoni :

Mardi 18 mai 2021 à 13h45
Campus CCI Charente Formation d'Angoulême
(Boulevard Salvador Allende – Isle d'Espagnac)

Depuis le début de l'année, l'accidentalité routière dans le département connaît une évolution très négative avec une forte hausse du nombre d'accidents, de blessés et de tués sur les routes de la Charente. Dans ce contexte, les forces de l'ordre et les services de l'État sont fortement mobilisés pour sensibiliser et prévenir les usagers de la route, et assurer de multiples opérations de contrôles routiers.

Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle